État de droit toujours en danger!

Vigilance citoyenne cruciale pour le scrutin du 20 décembre !

Tribune – Communiqué PFNOSCM et CCOC – 18/12/13

Une Nation sans État de Droit, c'est une Nation sans avenir. Dans son communiqué au mois de juin 2013, la société civile avait déjà dénoncé le non droit qui prévalait dans le pays et le danger que cela impliquait pour son avenir.

Le maintien du décret d'origine mystérieuse (adopté au mois d'Août 2013 mais connu du public seulement depuis le 29 novembre 2013) est contraire à la loi organique qui, dans la hiérarchie des textes, lui est supérieure. Cela perturbe fortement la notion d'État de Droit dans notre pays, déjà mis à mal pendant ces quatre années de crise.

Le rejet par le Conseil d'État de la double requête déposée par la Société Civile et la mouvance Ravalomanana pour forclusion ne fait que renforcer la nécessité pour la Société Civile de s'élever et de dénoncer les dérives du pouvoir actuel qui mettent en péril l'État de Droit et déstabilisent la confiance des citoyens envers la Loi.

Aussi, à la veille des élections que nous espérons être un pas décisif vers la sortie de crise et la refondation de la Nation pour un véritable État de Droit, nous lançons un appel aux Autorités et Institutions, à la société politique, à la Société Civile et aux Citoyens.

Appel aux Autorités et Institutions

Nous demandons aux Autorités et Institutions, premiers garants de la Loi, d'être des modèles pour la population qui a plus que jamais besoin de repères. Respectez la loi et faites la respecter, pour le profit du Pays et non pour l'intérêt d'une minorité.

Dans ce contexte électoral, nous interpelons particulièrement les institutions électorales (la CENI-T et la CES). Nous rappelons la publication des résultats provisoires par bureau de vote selon la loi, de manière progressive et accessible à toutes les régions de Madagascar par tous les moyens possibles ;

Appel à la société politique

Les abus actuels perpétrés au vu et au su de tous sans une contestation unanime des candidats aux élections font craindre une perpétuation de l'État de non-droit après les élections. Nous rappelons à la classe politique, et particulièrement, aux membres actuels des chambres et des candidats aux élections qu'il leur revient, de par leurs attributions, de dénoncer toute violation de la loi. Nous condamnons l'utilisation des prérogatives de puissance publique (avions, voitures, médias publics, trafic d'influence, ...) durant la campagne actuelle.

Appel à la Société Civile

Nous encourageons la Société Civile à persévérer dans son rôle de dénonciation et de balise du pouvoir. Le pays a plus que jamais besoin de voix qui s'élèvent et qui montrent/rappellent les valeurs non négociables d'un pays démocratique et respectueux du Droit.

Appel aux Citoyens : Vigilance le soir du scrutin !

Les Autorités et Institutions sont redevables envers les Citoyens.

Les élections sont le principal moyen d'expression du citoyen et les élections du 20 Décembre 2013 sont cruciales pour nous faire revenir dans la légalité et l'État de Droit. Aussi, nous invitons chacun à exprimer son choix lors du scrutin du 20 Décembre car le prochain président et la nouvelle Assemblée Nationale détermineront notre présent et notre futur pour reconstruire notre pays sur de nouvelles bases :

Défendons notre choix en prenant part à l'observation et au suivi du scrutin du 20 décembre 2013, de manière volontaire et proactive, pour prévenir toute erreur et velléité de détournement/sabotage des voix :

- Assistons au dépouillement et à la proclamation des résultats le soir du scrutin ;
- Suivons le remplissage du procès-verbal (PV) par les responsables du bureau de vote ...
- ...jusqu'à l'envoi des différents plis (PV) au SRMV du district (Section du Recensement Matériel des Votes);
- ▶ Envoyons un SMS avec les résultats du second tour des présidentielles (inscription préalable auprès de cocmaq@gmail.com ou du 034.01.155.62 ou sur notre page Facebook CCOC).

Pour le retour de l'État de Droit, la paix et la stabilité dans notre pays!

PFNOSCM et CCOC, 17 Décembre 2013

Source: http://www.madagascar-tribune.com/Vigilance-citoyenne-cruciale-pour,19445.html